

Conseil général La présidente du Conseil général

A l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est

Neuchâtel, le 29 avril 2024

Résolution « Oui à l'aménagement de la gare »

Mesdames, Messieurs,

Votre assemblée citoyenne a accepté en date du 11 mars dernier, par 22 voix contre 14, une résolution intitulée « Oui à l'aménagement de la gare », résolution qui était adressée au Conseil communal et au Conseil général.

Le Bureau du Conseil général en a été informé et traitera cet objet lors de sa prochaine séance.

En vous remerciant de votre intérêt pour la collectivité publique, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

La présidente du Conseil général,

Johanna Lott Fischer